



Ottawa, le 31 décembre 2002

AVIS DES DOUANES N-489

Publication du *Tarif des douanes de 2003*

1. Cet avis vous informe que la version imprimée de la Codification ministérielle du *Tarif des douanes* de 2003 sera retardée jusqu'à la fin janvier afin d'y inclure les taux du tarif des pays les moins développés (TPMD). En décembre 2002, une version électronique imprimable du *Tarif des douanes* sans les taux du TPMD était disponible sur le site Web de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC). Au début janvier, une version électronique du *Tarif des douanes* de 2003, incluant les taux du TPMD, sera disponible sur le site Web de l'ADRC à www.adrc.gc.ca/customs/general/publications/customs_tariff-f.html.

2. Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec la personne-ressource suivante :

Monsieur Ron Gerold
Gestionnaire
Unité de report des droits
Division des programmes d'encouragement commercial
Direction de la politique commerciale et de
l'interprétation
Direction générale des douanes
Agence des douanes et du revenu du Canada
191, avenue Laurier Ouest
Ottawa ON K1A 0L5

Téléphone : (613) 954-6937
Télécopieur : (613) 952-3971

Pensez à recycler!



Imprimé au Canada